



BOYCOTT IMMÉDIAT DES INSTANCES PARITAIRES

En déclarant notre préavis de grève pour les actions des 5, 10 et 12 février 2026 irrecevable, HR Rail a délibérément choisi de briser les règles du jeu et de s'attaquer à nos libertés syndicales.

L'entrave grave à l'exercice du droit de grève que nous subissons aujourd'hui marque une rupture définitive de la confiance.

Le constat est sans appel : la concertation sociale est rompue.

En conséquence, le Front Commun syndical a décidé de suspendre toute participation aux instances paritaires nationales et régionales (CPN, CPR, CPPT, ...) et appelle, dès aujourd'hui, l'ensemble de ses mandataires à boycotter systématiquement les réunions.

Le dialogue social est au point mort.

Nous refusons ce simulacre de démocratie sociale tant que notre droit constitutionnel de grève est bafoué.

Nous refusons de discuter avec une direction qui cherche à nous museler par des procédures juridiques.

Nous restons dans l'attente de la décision du Conseil d'État concernant notre recours en extrême urgence.

D'ici là, l'ordre de mission est clair : chaise vide partout.

Restons unis !

**NOTRE UNITÉ SYNDICALE EST NOTRE REMPART LE PLUS SOLIDE.
RESTONS SOUDÉS ET DÉTERMINÉS FACE À CETTE DÉRIVE AUTORITAIRE.**

Pierre LEJEUNE
Président
CGSP Cheminots-ACOD Spoor



Koen DE MEY
Président
CSC-ACV Transcom